
Atelier EGJ de consultation collective

Votre organisation : EPM Porcheville

Date de l'atelier : 24/11/2021

Nombre de participants à l'atelier : 4

Restitution des échanges :

Thématique : L'éloignement des établissements pénitentiaires des centre-villes conditionne le travail de l'administration pénitentiaire (insertion, visites) et souligne que la prison n'est pas considérée comme un objet social. Que gagneraient les services de l'administration pénitentiaires à être relocalisés. Quelles conséquences peut on en tirer quant aux récents projets immobiliers.	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Les Avantages de l'éloignement des établissements pénitentiaires des centres villes.	<ul style="list-style-type: none">• Obtention d'un terrain à moindre coût par l'administration pour la construction d'un établissement pénitentiaire.• Mise à disposition d'une plus large superficie pour l'installation de l'établissement et des infrastructures annexes. Exemples : ateliers, glacis, SAS, base de formation, PREJ, UVF.
	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la sécurité avec : -L'absence de voisinage permettant aux agents d'avoir une vue dégagée tout autour de l'établissement et d'anticiper les incidents (exemple : projections). -Possibilité d'installer des dispositifs sécuritaires (glacis / mirador) et de faciliter une intervention en toute sécurité.(Exemple : usage des armes en cas d'évasion). -Intervention rapide et en sécurité des FSI et Pompiers.
	<ul style="list-style-type: none">• Limitation des nuisances en raison de l'absence de voisinage.
	<ul style="list-style-type: none">• Revitaliser l'activité économique des zones rurales ou péri-urbaines dans lesquelles l'établissement s'implante.
	<ul style="list-style-type: none">• Coût de la vie moins cher pour les agents qui s'installent (loyer des logements par exemple).• Famille de l'agent qui s'implante avec par exemple les enfants à l'école.

<p>Les Inconvénients de l'éloignement des établissements pénitentiaires des centres villes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Image de rejet social de la société. • L'éloignement rend difficilement accessible l'établissement pour les personnels et les familles de détenus. • L'éloignement des familles ne permet pas le maintien des liens familiaux. • L'éloignement de l'établissement des tribunaux et hôpitaux augmente le coût des extractions. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Fidélisation des agents : si l'établissement se trouve dans une zone trop éloignée, les personnels ne resteront pas durablement et demanderont une mutation. • L'accessibilité au travail du conjoint du fonctionnaire. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • L'attractivité des entreprises pour la zone atelier. • Difficultés à faire intervenir des partenaires associatifs et judiciaires en raison de l'éloignement. • Difficultés dans la mise en place d'aménagement de peine. La personne détenue trouvera plus facilement un travail ou une formation en centre ville.
<p>Conclusion</p>	<p>Une réflexion doit être menée sur la création et la répartition des futurs établissements sur le territoire.</p> <p>En effet, la création de petits établissements en ville permettrait à l'Administration Pénitentiaire de mieux s'imbriquer dans le paysage urbain. Cela permettrait également de faciliter le travail mené sur la réinsertion de la population pénale (accès aux soins, travail, formation). Cela rendrait également plus attractif l'établissement pour les personnels. Ces petits établissements ont vocations à accueillir une population pénale à faible dangerosité.</p> <p>Au contraire, des établissements sécuritaires avec une architecture imposante (mirador / glacis etc..) doivent se trouver excentrés des villes. Cet éloignement permet d'accueillir les profils les plus dangereux tout en maintenant un haut degré de sécurité. Il convient cependant de rendre accessible ces établissements auprès des familles et des partenaires notamment par le développement du réseau de transport en commun.</p>